CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD
41e assemblée ordinaire
Le mercredi 14 septembre 2016

***Lieu de la rencontre* : Bureau du district, 425 rue Champlain, Dieppe**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

19 h 1. Ouverture de la séance

19 h 05 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées

19 h 10 3. Déclaration de conflits d'intérêts

19 h 15 4. Considération et adoption des procès-verbaux
- 4.1 40e réunion du CED (14 juin 2016)
- 4.2 Cérémonie d'assermentation (12 juillet 2016)

19 h 25 5. Questions découlant des procès-verbaux
- 5.1 40e réunion du CED (14 juin 2016)
- 5.2 Cérémonie d'assermentation (12 juillet 2016)

19 h 35 6. Point d'information
- 6.1 Matière pédagogique : sujets pour 2016-2017

19 h 45 7. Politiques
- 7.1 Méthode de gouverne
 - a) Calendrier des réunions du CED (2016-2017)
 - b) Nommer les membres aux comités (Politique 1.6, point 1.6.1.1)
 - c) Séance de travail du CED – 17 septembre 2016
- 7.2 Limites de la direction générale
 - a) Rapport de vérification de la politique 3.11- Gestion du district dans un milieu minoritaire

20 h 05 8. Participation publique

20 h 15 Pause

20 h 25 9. Points d'information de la présidence
- 9.1 Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)
- 9.2 Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)
- 9.3 AGA du CED – mise sur pied d'un comité organisateur
- 9.4 Programme des langues officielles en enseignement (PLOE)
- 9.5 Commission d'appel – nomination d'un représentant du CED
- 9.6 GACEF
- 9.7 Enveloppe égalitaire – demande de rencontre de l'AEFNB
- 9.8 Plan de 10 ans en éducation
- 9.9 Lettre de remerciements – CPAE Rogersville
- 9.10 Lancement – programmation de la Fédération des jeunes francophones du N.-B. (FJFNB)

21 h 30 10. Points d'information de la direction générale
- 10.1 Rapport financier – DSF-S
- 10.2 Rapport financier – CED
- 10.3 Changements au programme des évaluations provinciales
- 10.4 Rentrée scolaire 2016
- 10.5 Formation des CPAE

21 h 55 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

22 h 12. Levée de la séance